

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE
TRIENT – LES JEURS – COL DE LA FORCLAZ**

**SAMEDI 14 MAI 2022, A 14h00
A LA SALLE COMMUNAL**

1. Bienvenue – Présences

A 14h00, au nom de la Société de Développement de Trient – Les Jours – Col de la Forclaz, la Présidente, Mme Patricia Bruchez souhaite le bonjour et la bienvenue à tous à cette assemblée générale ordinaire.

Elle remercie les personnes présentes qui se sont déplacées, malgré le magnifique temps à l'extérieur. C'est un plaisir de se retrouver ici, comme il y a trois ans, l'AG a eu lieu à la Forclaz, l'année d'après pas d'AG en présentiel, cause Covid et l'année passée, elle a eu lieu aux Jours. Et enfin cette année, retour à la salle communale de Trient.

Avant de commencer cette séance proprement dite, on vous propose de passer le film «Rocky », réalisé par l'entreprise « Poissons Volants », pour la SD. Petit clip publicitaire de 3 minutes sur Trient.

La liste des présences circule avec 18 personnes présentes, y compris le comité et 8 membres se sont excusés.

Moment de recueillement pour les membres qui nous ont quittés :

- Mme Yvonne Gay-Crosier, maman d'Alain Gay-Crosier ;
- M. Jean-Claude Gay-Crosier ;
- Et une pensée particulière pour Stéphane Abbet, qui a perdu son papa tout dernièrement ;

2. Approbation du PV du 19 juin 2021

Nous vous rappelons que le procès-verbal de la dernière assemblée du 19 juin 2021 figure sur notre site internet www.trient.ch.

Personne n'en demande lecture.

En l'absence de remarque ou question concernant ce procès-verbal, il est accepté à l'unanimité.

3. Rapports d'activités

L'année 2021 a été imputée d'un grand nombre de manifestation, suite au Covid.

Nuit du film – 24 juillet 2021 par Stéphane Abbet

Deux réalisateurs présents. Mélanie Pitteloud pour présenter trois courts-métrages : - Graines d'Egalité – Femmes et Fières – L'Homme qui fait chanter les pierres (sur son papa, qui était tailleur de pierres).

Et Jean-Michel Bertrand venu nous présenter la suite de son film sur les loups « Marche avec les Loups ».

Après les diffusions, on a eu la chance et le plaisir de partager et échanger avec eux. Remerciements à la Grande-Ourse, qui ont tenu le bar ce soir-là.

La Nuit est Belle par Patrick Tissières

La nuit était très belle, mais malheureusement le temps n'était pas de la partie. Heureusement qu'il y avait un grand feu au Peuty pour se réchauffer.

Un grand merci à Anja et Raphaël du Refuge du Peuty pour l'organisation de cette soirée. Belle affluence malgré le temps, avec de gens de Trient mais aussi de l'extérieur.

La Nuit des Ours de Vallorcine par Patricia Bruchez

Début août, en collaboration avec la Nuit des Ours de Vallorcine, il y a eu deux minis concerts de 45 minutes. Un à la Yourte des Amis au Peuty et l'autre dans le jardin de la Grande-Ourse.

Ces concerts étaient programmés à 17h30. C'était surtout une animation pour les marcheurs avant l'heure du souper.

C'était très sympa, mais la communication a malheureusement été faite un peu à la dernière minute et n'était pas très claire. Du coup, très peu de monde. A améliorer les prochaines années.

Conférence glaciologue Luc Moreau par Patricia Bruchez

En automne on a enfin pu accueillir Luc Moreau, glaciologue, pour une conférence. Cette manifestation a été de nombreuses fois repoussée à cause du Covid. Suite aux mesures sanitaires, elle a pu avoir lieu en présence de 30 personnes uniquement. Ces places ont très vite trouvés preneurs.

Ce fut une conférence intéressante et très enrichissante.

Lors de cette conférence, on a rencontré des problèmes techniques avec le beamer et le son. En collaboration avec la Commune, la SD a donc décidé d'acquérir du matériel dernier cri pour la salle communale (beamer, écran, son...).

4. Nuitées 2020 / 2021

Pour l'exercice 2020 / 2021, il y a eu 22'394 nuitées. Pour comparaison, en 2019/2020, 14'688 nuitées. Soit une superbe augmentation de 7'706 nuitées. Ce n'est pas encore tout à fait un retour à la normale, étant donné qu'en 2018/2019, il y avait eu 31'722 nuitées !

Les hôtels ont totalisé 8'783 nuitées pour 4'850 nuitées l'exercice précédent, les campings 5'534 pour 4'049 en 19/20, les chalets – appartements – 2'765 nuitées pour 1'128 l'année passée et enfin les cabanes - gîtes – colonies 5'312 et en 19/20, 4'661 nuitées.

Les forfaits chalets nous ont rapporté Fr. 4'451.00.

5. Lecture des comptes 2020 / 2021

Les comptes pour l'exercice 2020/2021 bouclent avec un bénéfice de Fr. 1'075.44.

Ceci porte la fortune de la société à Fr. 57'097.67

Pour comparaison, l'exercice précédent bouclait avec une perte de Fr. 2'900.00.

Pour information, le compte débiteur est à ce jour à zéro. .

6. Rapport des vérificateurs – Approbation des comptes

Natalie Blanc donne ci-après lecture du rapport du contrôleur des comptes, soit la Fiduciaire Bender SA, représenté par M. Benoît Bender :

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la révision des comptes de la Société de Développement Trient - Les Jours - Col de la Forclaz au 31.10.2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Cette vérification s'est étendue aux écritures d'ouverture, aux mouvements (par sondage) durant l'année sur la base des pièces comptables remises, aux écritures de clôture et à la présence des actifs et passifs figurant au bilan.

Le compte d'exploitation boucle par un bénéfice de Fr. 1'075.44 et le bilan fait ressortir une fortune de Fr. 57'097.67.

Sur la base de nos constatations, nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice au 31.10.2021 tels que présentés et donner décharges aux organes responsables.

Les comptes et le rapport des vérificateurs sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

7. Budget 2021 / 2022

Natalie Blanc donne ensuite lecture du budget pour le prochain exercice. Ce dernier est de Fr. 30'940.— pour les recettes, de Fr. 30'500.— pour les dépenses.

Ce qui nous donne un léger bénéfice pour le futur exercice de Fr. 440.00.

Le budget est accepté à l'unanimité par les membres présents.

8. Programme 2022

02	janv.	2022	Vin chaud nouvelle année offert par la SD à la Yourte 17h30
19	mars	2022	Concert de Gérald Métroz, la salle communale, 20h00
01 au 31 mai	2022		Trient participe à Suisse Bouge
07	mai	2022	Spectacle de Daniel Juillerat, magicien illusionniste ventriloque mentaliste... 20h00 à la salle communale
14	mai	2022	Assemblée générale SD Trient – 13h30 salle communale de Trient – suivie visite chèvrie de Nicolas Frossard et agape à la Ferme des Glaciers
21	mai	2022	Rando gourmande (minutes comptant pour Suisse Bouge) en collaboration avec le Parc Naturel Régional de la Vallée du Trient
Fin mai	2022		Inalpe Alpage Forclaz (renseignements auprès de l'Alpage de la Forclaz)
11	juin	2022	Bal des années 80 avec l'Orchestre « MAGIC MEN », sous le chapiteau, dès 19h00 – bar, raclettes...
12	juin	2022	Fête patronale « St-Bernard de Menthon », messe 10h30 suivie d'un apéritif Grillades, animations, musique, etc ... sous le « chapiteau » organisé par le Ski-Club Trient
Juillet	2022		COSMO JAZZ FESTIVAL
31	juillet	2022	Trient'août animé par le Ski-Club de Trient, sous le « chapiteau » Feux artifices - discours de Monsieur le Conseiller d'Etat Frédéric Favre
31	juillet au		
06	août	2022	Festival « Orgues et Cimes » plus d'info sur www.orgues-musiques-cimes.org

02 août 2022	La Nuit du Film – organisé par la SD en collaboration avec Orgues et Cimes bar, raclettes dès 17h00, sous le « chapiteau »
07 août 2022	Fête patronale des Jours « Notre-Dame des Neiges », messe à 11h
22 au 28 août 2022	Ultra-Trail Tour du Mont-Blanc– Edition 2022
mi-sept. 2022	Désalpe Alpage Forclaz (date à fixer selon les conditions climatiques, (renseignements auprès de l'Alpage de la Forclaz)
23 sept. 2022	La nuit est bellesans lumière, organisé par SD – Yourte des amis
12 nov. 2022	Théâtre « Parle-moi d'Amour », par la Compagnie Zoé, salle communale, 20h

9. Admissions – Démissions

Aucune admission et aucune démission.

10. Divers

➤ Modification règlement taxes touristiques

Sujet déjà abordé il y a quelques années, la tendance est à l'augmentation des taxes de séjour. Beaucoup de communes l'ont déjà fait. On ne va pas proposer à cette assemblée de nouvelles taxes. On veut se donner le temps de réfléchir, avec vous, à la meilleure solution pour Trient, qui n'est ni Zermatt, ni Verbier.

Il faut savoir que la grande majorité des communes valaisannes ont modifié leur règlement suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le tourisme valaisan, en 2015.

Petit rappel : la taxe de séjour à la nuitée est payée par les touristes ; le forfait de taxe de séjour est payé par les propriétaires (non-domicilié); la taxe d'hébergement est payée par les hébergeurs (sur leur revenu de location basée sur chaque nuitée, 1 taxe de séjour = 1 taxe d'hébergement mais pas le même tarif).

Objectifs de cette modification :

- s'assurer que toutes les assujettis paient de manière uniforme et équitable leur taxe ;
- augmenter le revenu et financer de nouvelles infrastructures (douches pour les touristes etc..., offre pass-mobilité, pour ceux qui paient les taxes (touristes, R2, hébergeurs) ;
- simplifier et automatiser les processus d'encaissement.

Décisions à prendre :

- prix de la nuitée (le même prix pour le touriste et pour le propriétaire) ;
- le séjour moyen annuel pour les forfaits propriétaires (30 ou 40 nuits) ;
- le mode de calcul pour la taille des logements propriétaires (UPM, unité par ménage, par m2 habitable ou par pièce, basé sur le REGBL) ; qui encaisse les nuitées, exemple, la Commune sur la même facture que les taxes communales (eau, égout, ordure).

Planning :

- en 2022, former un groupe de travail pour informer et proposer un règlement avec des représentants de la Commune, de la SD, des propriétaires de résidence secondaire et des hébergeurs ;
- en 2023, rédiger un règlement, le présenter à l'Etat (consultation), le faire voter à l'assemblée primaire ;

- en 2024, entrée en vigueur du nouveau règlement.

Patricia Bruchez rassure tout le monde en précisant que la modification de ce règlement ne changera rien. La Société de Développement continuera à exister, à fonctionner comme aujourd'hui et à organiser des manifestations et animations.

Elle demande aux gens présents qui seraient intéressés de faire partie de ce groupe de travail ? M. Jean-Pierre Monnet et Mme Raymonde Bohnet sont intéressés de s'investir. Patricia Bruchez précise qu'un courrier dans ce sens va être adressé à tous les propriétaires de résidence secondaire ainsi qu'aux hébergeurs. Il est important que toutes les différentes catégories soient représentées dans ce groupe de travail. Sur le principe, les membres présents sont d'accord.

- Le Président de Trient, M. Bertrand Savioz prend la parole et remercie le comité de la SD pour son travail et pour toutes ces animations qui font vivre le village. Il en profite pour informer que la Commune a renouvelé la gratuité de la navette Forclaz-Châtelard (pour les domiciliés et les résidences secondaires), de la mi-juillet à la fin août.

Il rappelle également le tarif préférentiel pour VerticAlp, si ce dernier ouvre cet été. Il remercie également les bénévoles des chemins pédestres, dont quelques-uns sont présents à cette assemblée. Les marcheurs du tour du Mont-Blanc leur en sont reconnaissants.

Plus aucune question, la Présidente, Mme Patricia Bruchez clôt donc l'assemblée générale de la SD à 15h10 et remercie les personnes présentes pour leur participation.

Rendez-vous à la chèvrerie de Nicolas Frossard pour faire connaissance avec les biquettes de Trient et ensuite partager le verre de l'amitié à la Ferme des Glaciers.

Encore un grand merci à tous et toute belle suite de journée.

La Présidente :



Patricia BRUCHEZ

La Secrétaire :



Natalie BLANC

Trient, le 2 juin 2022